COURS D'ETHNOGRAPHIE

COMMUNAUTÉ DE LANGUE DE LA GERMANIE DES ROMAINS

L'ÉCRITURE RUNIQUE : SON ORIGINE, LES PLUS ANCIENS MONUMENTS RUNIQUES : GOTHS, GERMAINS, ANGLO-SAXONS, SCANDINAVES. LE GOTHIQUE

Par S. ZABOROWSKI

Il n'y a aucune trace de langue préaryenne dans les langues germaniques. Tout était aryen depuis l'âge de pierre dans le nord-ouest Baltique et dans la Germanie. Et j'ai exposé que, dès l'époque de César, il y avait eu contact et pénétration du latin dans l'*urdeutsch* ou *teuton* et par lui, plus tard, dans toutes les langues germaniques. Il s'en est en somme fallu de très peu que l'*urdeutsch* ou *teuton* fût latinisé ou dépossédé, comme l'ont été les dialectes gaulois, du moins dans la partie la plus neuve et la moins éloignée de son territoire. Nous avons sinon des preuves formelles, du moins des indices de l'existence d'une unité linguistique dans la Germanie des Romains consécutivement à sa prise de possession par les peuples germains. Toute la Germanie du sud, en particulier le haut Elbe et la Vindélicie au sud du Danube, et tout l'est au delà de l'Oder, sont une conquête relativement récente des Germains sur les Gaulois et les Slaves.

Cette conquête reste encore de nos jours inachevée. Elle a commencé fort peu avant notre ère, par une expansion continue des peuples baltiques du nord-ouest, les Suèves les premiers, mise à part l'occupation temporaire du côté du nord-est, des Goths, Burgondes, Vandales (?), d'origine nordique. Nous savons par les descriptions de Tacite notamment, qu'il y avait unité de mœurs sur ces territoires. Il y avait aussi unité de religion. Et j'ai montré, par l'étude des noms de la semaine, qu'il y avait aussi une certaine unité de langue. Contemporainement à l'*urnordique* et à l'*urgothique* il a existé un *urdeutsch*

ou *teuton*, infiniment moins distant du latin que l'allemand, cela va sans dire, et qui, au moment *du contact avec les Romains*, se différenciait encore fort peu de ses congénères.

Ce que nous savons de cet *urdeutsch* est presque insignifiant. Mais son existence et son unité relatives sont attestées non seulement par l'uniformité des noms de la semaine qui, adaptés du latin à la mythologie indigène, ont pénétré par son intermédiaire jusque dans l'*urnordique*; mais encore par la rapide généralisation de l'emploi des mêmes caractères graphiques, de la même écriture.

I

Il s'agit des caractères runiques. Leur origine, leur point de départ, l'époque de leur diffusion concordent remarquablement avec ceux des noms de la semaine. On fut toutefois d'ailleurs très longtemps dans une ignorance complète à leur égard. Et bien que nous sachions ce qu'ils sont et d'où ils viennent, les idées les plus étranges règnent à leur sujet. C'est un peu pour les dissiper que cette leçon est publiée ici. Les travaux considérables de Wimmer, le savant danois qui a consacré sa vie au déchiffrement et à la publication des inscriptions en signes runiques de la Scandinavie, ont établi leur origine latine.

Les signes runiques sont en effet une imitation des caractères latins. Or nous avons vu que, dès le premier siècle de notre ère, le latin était familier à nombre de Germains, en particulier à ceux qui avaient été admis dans les rangs des légions romaines. Il n'est donc pas possible que l'invention des runes soit de beaucoup postérieure à cette période d'influence du latin. Si celle-ci s'est étendue plus loin par la suite, elle n'a plus été aussi pressante, elle n'a plus menacé l'existence même du teutonique. Aussi s'accorde-t-on à placer l'origine de l'alphabet runique dans le sud-ouest de la Germanie, au plus tard à la fin du IIe siècle. Tacite (G. X), décrivant la façon qu'employaient les Germains pour consulter le sort, dit qu'ils jetaient pêle-mêle sur une étoffe blanche des morceaux d'une baguette d'arbre fruitier qu'ils avaient préalablement marqués de certains signes (quibusdam notis). « Le prêtre de la tribu s'il s'agit d'affaires publiques, le père de famille s'il est question d'intérêts particuliers, ayant fait une prière aux dieux, et regardant le ciel, lève trois fois chaque

morceau l'un après l'autre, et suivant l'ordre où se sont présentés les différents signes, il en donne l'explication. »

Il y a toute apparence que les signes en question étaient déjà des runes. Cette même façon de consulter le sort s'est conservée longtemps même jusqu'après l'introduction du christianisme en Frise. Or le nom de *runes* lui-même a rapport à cet usage. Le vieux nordique *run*, l'anglo-saxon *run*, le gothique *runa*, le v. h. allem. *runa* ont tous le sens de « secret », de « mystère ». Les runes étaient des signes cabalistiques ou des charmes magiques. Bien peu de personnes assurément, même aux époques récentes, étaient initiées à leur lecture. Pour la masse du peuple ignorant, cette écriture ne donnait un renseignement ou ne livrait une pensée que par une vertu magique, l'action d'esprits enfermés en elle. Il en fut ainsi un peu partout et un peu de tout temps. Par exemple en raison de la puissance magique qu'ils attribuent encore aujourd'hui à l'écriture, nègres et Sahariens mahométans gardent comme des talismans quelques mots tracés sur du papier, ou lèchent ou avalent des versets du Coran en caractères arabes. Sorciers et mollahs fabriquent et vendent de ces talismans. Des Sahariens attribuent une vertu curative à des caractères d'écriture qu'ils effacent en les léchant. Ils croient absorber ainsi les caractères mêmes, avec la substance qui a servi à les tracer.

L'Edda est un recueil en langue islandaise qui a été réuni au XIIIe siècle. Il comprend un catéchisme de la mythologie scandinave, des poèmes ou chants se rapportant à des événements pouvant remonter jusqu'au IIIe siècle de notre ère. Or Brynhild y enseigne à Sigurd la puissance magique des runes : « Tu graveras des runes de *Victoire* si tu veux avoir la victoire : tu les graveras sur la poignée de l'épée, tu en graveras d'autres sur la lame en nommant deux fois Tyr. » Or, ce qui est enseigné là, les Germains des premiers siècles l'ont pratiqué, nous en avons la preuve matérielle dans des armes gravées. Ce passage qui n'est pas passé tout à fait inaperçu, mais qu'on a cependant oublié, me semble donc établir une relation certaine entre les runes et les signes dont parle Tacite. Ces signes étaient pour le moins l'embryon d'un système alphabétique. Mais les Germains n'avaient pas de matière appropriée pour les écrire. Ils ne les écrivaient pas. Ils les gravaient. Les mots employés pour « écrire » : v. nordique *rita*, v. h. all. *rizzan* (*riz*,

allem. *ritz*, « incision, dessin »), avaient le sens d'*inciser*. Les runes s'incisaient sur le *bois*, le *métal*, la *pierre*, la *corne*, l'*os*, l'*écorce*, différents objets, ossements, outils, armes. Et c'est à la fois le procédé et la matière employés, qui furent les causes déterminantes de leur forme, la première raison peut-être de leur dissemblance d'avec les caractères latins dont ils dérivent. Sur le bois en particulier, la direction des fibres transformait par exemple en lignes brisées, les lignes courbes. Cette circonstance seule suffit à expliquer la physionomie particulière à l'écriture runique. Les jambages de ses lettres se rejoignent en effet à peu près toujours à angle aigu. Leur forme est comme le résultat de la transcription, par entailles successives, des caractères latins sur des baguettes ou des planchettes. Le principe de cette transformation est très reconnaissable sur beaucoup de lettres runiques dès qu'on les rapproche des lettres latines correspondantes, le plus souvent dans leurs formes majuscules. Ainsi D est formé d'un jambage sur lequel aboutissent les deux côtés d'un angle aigu ᚦ ; R est formé exactement comme le nôtre sauf que, au lieu de présenter une ligne courbe en avant et en haut, il présente la pointe d'un angle ᚱ.

De même pour B dont les deux boucles sont remplacées par deux angles ᛒ ; — pour Q dont la sphère primitive ϙ est remplacée par un triangle ᚹ, et dont la valeur a changé : — pour S dont la double flexion arrondie est remplacée par deux angles ᛊ, ce qui, du reste, est une forme du latin archaïque ; — pour P, dont la boucle est remplacée encore par un angle dont le sommet est en bas ᛈ de manière à rappeler encore de vieux caractères mais qui ont une tout autre valeur et n'ont avec lui qu'une ressemblance accidentelle due à la technique ; pour C, dont la courbe dorsale se transforme en un angle très ouvert ᚲ rappelant encore une fois de vieilles formes. Dans les mêmes conditions l'O devient carré ᛟ ; l'U est V retourné ᚢ ; le jambage transverse du T se brise en deux entailles à angle aigu ᛏ ; l'I reste sans changement, comme l'H, etc.

Ce principe de déformation atteignant toutes les lettres est trop général pour n'être pas la vraie origine des formes particulières à l'alphabet runique. Il y a peu de caractères de cet alphabet dont la forme, comme celles de l'*n* et du *z*, soit discutable. Ce n'est peut-être pas d'ailleurs par hasard que le *z* germanique se prononçant *tz*, se traduit par un caractère qui rappelle une vieille forme ayant eu

cette valeur; que *g* se traduit de même par le X grec en même temps que par une autre forme d'origine latine; que l'F est représenté par un V renforcé, ou deux *V* emboités. D'ailleurs tous les caractères runiques, à peu d'exceptions près, avaient d'abord la valeur phonétique de leur prototype romain.

Ce n'est que tardivement, vers le IXe siècle, que des signes conventionnels nouveaux ont été introduits pour réduire leur nombre de 24 à 16, ce qui a pu modifier leur valeur phonétique. Le lien entre les caractères runiques et l'alphabet latin est donc tout à fait évident. Il est particulièrement évident pour 16 d'entre eux sur 24. Même nombre, même son, forme parfois identique et plus souvent modifiée uniquement par le procédé et la matière employés.

Encore une fois toutes les particularités et l'existence même de cet alphabet runique ne sont que des conséquences bien naturelles des relations des Romains avec les Germains.

II

Nous n'avons pas de document, de runes incisées qui remontent à l'époque de Tacite et répondent à ce qu'il dit de signes magiques sur baguettes de bois. Mais cela justement n'est-il pas une manière de preuve que de telles incisions ne se faisaient que sur bois, puisque, d'autre part, c'est leur tracé sur le bois qui leur a donné leur forme? A quel usage d'ailleurs pouvaient-elles servir, quelle utilité pouvaient-elles avoir en dehors des opérations magiques dont il a été question? Dans les *Sagas*, le recueil de légendes dont les mieux conservées appartiennent à l'Islande, il est question de *Runakefli* ou « porteurs de nouvelles par lettres ». Mais ces légendes sont d'époque bien tardive (XIIe, XIIIe siècles). Un évêque de Poitiers du VIe siècle, Fortunatus, qui avait visité la Moselle et bien connu l'histoire des Francs, parle de *runes barbares* inscrites sur des *planches de frêne*. (Voir à ce sujet l'article de M. Fourdrignier, qui démontre que les Francs ont connu les runes. *Rev. École*, 1903, p. 235.) Les plus anciennes inscriptions runiques ne pouvaient donc se conserver. L'emploi même des runes était d'ailleurs sans doute d'abord très peu répandu.

Cette écriture ne pouvait pas servir à grand'chose chez ces peuples dont la vie grossière et rude n'avait pour cadre aucun établissement fixe. Elle n'était pas facilement intelligible non plus pour des popu-

lations n'ayant aucune idée de ce que pouvaient être des signes qui ne reproduisaient pas des images, des objets, mais des sons ne signifiant rien isolément. Cependant son intelligence et son usage se sont sinon généralisés, chose impossible, mais répandus dans le IIe siècle, à travers toute la Germanie. Nous en avons des preuves certaines.

Tout d'abord on avait fait remonter à la fin du IIIe siècle environ les plus anciennes inscriptions runiques du Danemark (Montelius). On reconnaît aujourd'hui qu'elles ne peuvent guère être antérieures au Ve siècle (ce sont des trouvailles de Thorsbjoerg et Nydam en Schleswig, de Starup en Jutland). Les plus vieilles pierres runiques de Suède et de Norvège seraient du VIe siècle seulement. Mais évidemment la connaissance même des runes avait pénétré dans ces régions antérieurement. Dans la Germanie leur pénétration remonte sûrement au IIe siècle, je le répète. C'est le même alphabet de 24 signes qui se trouve partout dans les plus anciennes inscriptions. Or cet alphabet introduit du sud-ouest a dû l'être assez tôt pour devenir commun à tous les peuples de langue germanique avant le Ve siècle, bien avant les migrations des Anglo-Saxons. En Angleterre même, on a trouvé en effet une monnaie avec inscription en cet alphabet plus ancien, bien que l'ensemble des inscriptions runiques d'Angleterre soit du VIIIe siècle.

Dans toutes les inscriptions non nordiques les signes se suivent de gauche à droite. Et c'est aussi ce qui a lieu dans les inscriptions nordiques les plus anciennes. L'habitude d'écrire de droite à gauche et en ligne sinueuse a prévalu ensuite dans le nord. Le plus ancien monument gravé que l'on possède jusqu'à présent est gothique : et il a été trouvé bien loin, juste à l'opposé de la frontière sud-occidentale par où a pénétré l'alphabet runique. C'est la fameuse pointe de lance de Kowel, en Wolhynie.

Lorsqu'elle a paru à l'étranger, j'ai voulu la faire reproduire ici dans une revue spéciale. On ne l'a pas trouvée assez intéressante. Or c'est un document d'une valeur considérable pour son ancienneté et sa signification. Je me suis appuyé sur sa découverte pour affirmer (*Bullet. Soc. d'anthrop. de Paris*, 1896, p. 95) que les Goths avaient bien gagné la mer Noire en remontant la Vistule, puis le Bug qui rejoint le Dniestre. C'est par elle que nous avons à cet égard une certitude absolue en dépit d'assertions contraires encore partout reproduites. A la fin du Ier siècle, à l'embouchure de la Vistule,

Tacite les mentionne sous le nom de *Gothones*, synonyme de *Gothi*, près des Rugiens et des Lemoves, en face des Sueones, de l'autre côté de la Baltique. Connaissaient-ils l'écriture runique lorsqu'ils sont venus là, ou l'ont-ils reçue lorsqu'ils y étaient installés? En tout cas ils la connurent étant encore sur la Baltique.

Or nous les voyons sur la mer Noire au moins dès le commencement du IIIe siècle, en 214 au plus tard (v. plus loin). La lance de Kowel qu'ils ont laissée sur leur route ne peut pas être postérieure. On la fait remonter au commencement du IIIe siècle. D'après les calculs de M. Siewers (v. plus loin), elle serait du milieu du IIe siècle. Elle porte le nom gothique de *Tilarids*.

Une pointe de lance toute semblable a été trouvée à Münchenberg dans le Brandebourg en 1865. Et en raison de sa parfaite similitude avec celle de Kowel, j'ai cru qu'elle pouvait être attribuée aussi aux Goths et devait par suite être plus ancienne que celle de Kowel. M. Wimmer lui-même [1] en jugeait ainsi (*Bullet.*, 1896, p. 95).

Toutefois la région où elle a été trouvée n'a fait peut-être jamais partie du territoire gothique. Le nom qu'elle porte est *Rannga* pour *Raninga*. M. Henning [2], qui a fait une étude spéciale de ces pièces, le reconnaît bien comme gothique ou très proche parent du gothique, mais admet cependant qu'il est attribuable à un « vieux burgonde ». Et la lance qui le porte serait pour lui du commencement du IVe siècle. Sur la mer Noire où ils ont résidé, les Goths ont aussi laissé des objets avec runes, ce qui eût suffi à prouver l'origine gothique de la lance de Kowel. Dans un trésor découvert en 1837 entre Bucarest et Galatz et connu sous le nom de trésor de Pietroassa, il y avait un anneau d'or. Il portait gravés en caractères runiques anciens ces mots gothiques : « Gutania we Hailag ». M. Henning classe cette pièce dans la seconde moitié du IVe siècle.

La pièce la plus ancienne après celle-là, parmi celles se rattachant à l'ancien territoire de la Germanie par ses auteurs, est une agrafe trouvée à Charnay sur la Saône, entre Seurre et Verdun (Saône-et-Loire). Elle porte quatre mots : *Upfinpai iddan Kiano eia*. Ce seraient les quatre mots burgondes : *Unpfinpai Hiddan Qeno Eia*, altérés déjà un peu par la prononciation gallo-romaine. Nous sommes avec cette écriture au VIe siècle.

1. *Mémoires de la Société royale des antiquités du Nord*, 1893.
2. *Die deutsche Runendenkmäler*, Strasbourg, 1889, fol.

A la même époque se rattache l'agrafe de Freilaubersheim, au sud-est de Kreuznach (1872-1876), district de Coblenz; viennent ensuite une autre agrafe de Nordendorf (1843), à l'est nord-est de Ortschaft, du VIIIe siècle, puis d'autres agrafes, des anneaux, des bractéates, de même époque ou d'âge plus récent.

III

Ces monuments trop ignorés nous conduisent donc du IIe ou du IIIe siècle de notre ère jusque bien après les grandes invasions (Ve siècle) qui ont déversé sur l'empire romain une notable partie, la moitié peut-être, de la population de la Germanie, jusqu'après la première introduction du christianisme (VIe siècle), même jusqu'à l'époque de Charlemagne (742-814).

Ils tendent à établir l'existence en Germanie d'un *urdeutsch* commun ou *teuton* très voisin du gothique, qui s'est maintenu au moins jusqu'après les grandes invasions du Ve siècle, jusqu'au VIe, VIIe, VIIIe siècles. C'est à cette date-là, en effet, ou peu après, au VIIIe siècle, après un retour des Francs de la Gaule, après la conquête de la Saxe par Charlemagne, que se montrent positivement les ancêtres directs des dialectes allemands actuels, haut, bas et moyen allemand.

Il y a donc eu, en Germanie, continuité dans le développement de la langue et de la nationalité depuis le premier siècle avant notre ère. Nous pouvons suivre l'une et l'autre avec certitude. Tout ce qui est germanique est venu du nord-ouest, de nulle part ailleurs. A aucun moment, jusqu'en pleine époque historique, il n'y a eu une autre intrusion quelconque de langue, de mœurs ou de races. Jusqu'au retour en arrière des Francs, jusqu'aux conquêtes de Charlemagne, tous les mouvements de peuples constatés ont eu lieu au contraire du nord-ouest baltique au dedans de la Germanie et de dedans de celle-ci au dehors. A l'aide de l'archéologie qui nous a montré l'industrie gauloise de la Tène jusqu'en Danemark; à l'aide de la linguistique qui nous a montré tous les peuples de langue germanique empruntant avec le fer, les noms du fer aux Gaulois; à l'aide de l'ethnologie qui nous a montré les hommes des *Reihengræber*, des tombeaux en rangées, et les peuples des grandes invasions, identiques à ceux de l'époque des Vikings en Scandinavie, — nous sommes en mesure de donner comme certaine une filiation directe, une parenté étroite entre les peuples qui sur-

gissent aux environs de notre ère au sud de la Germanie en territoire gaulois, à l'est en territoire slave, et ceux restés à l'ouest et au nord sur la Baltique. D'autre part ces derniers, nous le savons, sont les descendants directs des peuples qui ont occupé la même région dès l'époque de pierre. Les Germains ont fait constamment partie de la même province archéologique, avec les peuples du Danemark et du sud de la Scandinavie. Ils ont, avec une certaine avance, participé à la même civilisation. Eux donc aussi, depuis l'âge de pierre, ont évolué sur place, sans bouleversement, sans intrusion violente d'aucun élément étranger. A l'origine même de la nationalité allemande nous ne trouvons donc rien autre chose que la race et la langue d'où sont provenues les races et les langues de la Suède, de la Norvège, du Danemark. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, nous pouvons donc, nous devons même admettre l'existence à l'époque du bronze en cette région, d'un progermanique d'où sont descendus l'*urnordique*, l'*urgothique* et un *teutonique* ou *urdeutsch*.

L'*urnordique* que nous connaissons par le vocabulaire conservé dans le finno-lappe a eu un descendant direct dans le vieux nordique que nous connaissons également comme ancêtre immédiat du vieux norvégien, vieux danois, vieux suédois. Il en est de même de l'*urgothique*, qui a eu des descendants directs dans le vieux gothique parlé jusqu'au XVIe siècle dans le Gothland, et dans les langues des Wisigoths et Ostrogoths.

Nous ne connaissons le *teutonique* que par des noms propres, quelques transcriptions latines et les quelques monuments runiques cités plus hauts. Nous ne pouvons en juger qu'imparfaitement par ses descendants, connus seulement bien tard. Son existence seule nous est bien démontrée. Nous pouvons soupçonner aussi un *ursaxon* très peu différent. Mais son existence est douteuse et il n'est pas saisissable avant les migrations anglo-saxonnes en Angleterre. La plupart des différenciations bien appréciables peuvent donc être postérieures à ces migrations. Les Anglo-saxons ont emporté en effet la primitive écriture runique en Angleterre. Il y a, nous l'avons vu, un document runique de ce pays qui remonte au moins au Ve siècle. Mais l'alphabet anglo-saxon s'est distingué assez rapidement, par l'altération de certains sons et le dédoublement de certains signes. Le nom primitif de l'*o*, *opil*, se prononça *œpil* et cet *o*

se transforma lui-même en *œ*, puis en *é*. Le signe de l'*A* prit trois formes et trois sons différents. C'est là une preuve suffisante d'une évolution, d'une différenciation rapide de la langue. Une différenciation comparable devint un fait d'ordre général au lendemain des invasions, pour tous les peuples qui y avaient pris part. La pleine époque de l'écriture runique anglo-saxonne est le VIIIe siècle, je l'ai dit.

Les plus anciennes pierres runiques de Suède et de Norvège sont du VIe siècle. Montélius lui-même a fait remonter au IIIe siècle des pièces danoises, bractéates, armes. Mais son opinion ne semble pas avoir prévalu. L'alphabet, dans ces plus anciens monuments, est même que le vieil alphabet gothique et teutonique de 24 lettres. Il cède la place à un autre alphabet de 16 lettres au VIIIe siècle, et c'est aussi à ce moment que le vieux nordique cède la place au vieux norvégien. Un troisième alphabet, où les 16 lettres sont diversifiées par des points et signes, se montre enfin, du Xe au XIe siècle, et cette nouvelle phase correspond à son tour à l'époque de la séparation du vieux danois et du vieux suédois. Des monuments runiques scandinaves de l'île de Gothland sont bien postérieurs à l'introduction du christianisme et descendent jusqu'au XVe ou XVIe siècle. Le secret de cette écriture s'est donc conservé, si on admet qu'elle a été introduite dès le Ier siècle, pendant 1400 ans, par les soins d'un petit nombre d'individus. Ce n'est pas là un phénomène banal. Le haut et bas-allemand étaient, je viens de le dire, séparés depuis longtemps, dès le VIIe ou VIIIe siècle. Si la pénétration du christianisme dès cette époque n'a pas fait abandonner l'usage des runes, puisque d'ailleurs cette pénétration n'a pas été complète avant Charlemagne, elle l'a évidemment entravé. C'est donc parce que le christianisme y a pénétré plus tôt que les runes ont été abandonnées aussi plus tôt en Allemagne. La civilisation, en se répandant avec le christianisme, apportait au contact renouvelé d'une langue supérieure des moyens de fixer la pensée plus pratiques que ceux employés jusque-là : aussi voyons-nous une littérature se former en Allemagne dès le VIIIe siècle. Les plus anciens écrits sont en latin. Mais ils renferment des mots et noms propres teutoniques. On possède de ces noms teutoniques qui remontent pour la Franconie occidentale au VIIe siècle. En 1812 les frères Grimm ont publié une vieille prière découverte dans un couvent de Bavière,

à Weissenbrunn. Elle est en dialecte haut-allemand mêlé de formes saxonnes et remonte au VIIIe siècle. Or elle débute par une définition d'inspiration toute biblique ou chrétienne.

« Quand la terre n'était pas encore, ni le ciel au-dessus de nous, avant qu'il y eût aucun arbre ni aucune montagne, quand le soleil ne brillait pas encore et que la lune ne donnait pas sa lumière, quand la mer n'était pas et qu'il n'y avait rien qui eût une limite ou un contour, alors était le dieu unique et tout-puissant. »

On possède de la même époque un fragment d'une centaine de vers en haut allemand retraçant la fin du monde, appelé le *Muspili*. Il est aussi de même inspiration à peu près. Le Christ y joue le premier rôle. Au IXe siècle appartiennent deux ouvrages aussi importants pour l'histoire de la langue. Le premier, connu sous le nom d'*Heliand*, est en effet en dialecte bas-allemand. Il est l'œuvre d'un clerc condescendant à écrire dans la langue du peuple pour son instruction. C'est un exposé de sentiments de piété.

Le second, connu sous le nom de *Krist*, fut l'œuvre d'un certain Otfried de Wissembourg. Il est en haut-allemand. C'est une dissertation en vers rimés, tantôt morale, tantôt mystique. Il est peut-être un peu moins ancien que le précédent.

Ces deux ouvrages constituent la base de notre connaissance du *vieux* haut-allemand et du *vieux* bas-allemand, si précieuse en linguistique et pour l'étude de la civilisation aryenne. D'après les patois parlés encore en Hesse et en Franconie, les dialectes franc et alémand seraient la souche principale du vieux haut-allemand. Mais on voit, d'après ces vénérables reliques de la plus ancienne littérature allemande, que celle-ci est née sous l'influence du christianisme grâce à l'introduction de la langue latine, de la lecture et de moyens pratiques d'écrire.......

IV

Des dialectes germaniques existant déjà au premier siècle de notre ère, le gothique n'a plus aujourd'hui de descendants. C'est une branche qui s'est perdue par suite de l'énorme diffusion des peuples goths.

Les Goths, qui avaient habité près de la Baltique à côté des Rugiens (qui ont laissé leur nom à l'île de Rügen et étaient slaves), se sont répandus de là sur le Boug et vers la mer Noire. De leurs descendants restés en Gothland nous avons 200 runes en gothique qui

remontent en partie jusqu'à l'époque des Vikings. Leur nom se retrouve dans le vieux nordique *Gotar*, l'anglo-saxon *gotan*, et il a existé sur la mer Noire dans leur propre langue sous la forme de *Gutos*. D'après Edward Sievers, qui a fait l'historique de leur langue dans la collection Hermann Paul, ils devaient déjà se diriger au sud-est au milieu du IIe siècle. Car, dans la guerre des Marcomans, qui eut lieu de 166 à 180, ils ne sont pas mentionnés. Ils doivent avoir été déjà en 200 sur le Pont, car, en 214, dans la guerre d'Orient de Caracalla, ils entrent en contact avec les Romains. La lance de Kowel serait alors plus ancienne que ne l'admet M. Henning. Les Gépides, groupe déjà distinct sur la Vistule, les avaient suivis.

Au IIIe siècle nous les voyons divisés en Wisigoths sur le bas Danube, au nord de celui-ci jusqu'au Dniestre où les Gépides s'appuyaient sur eux, puis en Ostrogoths sur le littoral de la mer Noire, à l'est jusqu'au Don au moins. Pendant tout le IIIe siècle, ils se livrèrent à des expéditions nombreuses et de guerre et de pillage vers le sud. En 259, ils se promenèrent jusque dans la Méditerranée orientale, ravageant les côtes d'Asie Mineure, brûlant le temple d'Éphèse, et allèrent jusqu'à saccager Athènes. En 269, ils équipèrent 2 000 barques et 320 000 hommes et poussèrent leurs incursions dévastatrices jusqu'à la Crète et Rhodes. En 270 l'empereur Aurélien obtint d'eux la paix en leur abandonnant le nord du Danube. Ils se laissèrent alors pénétrer peu à peu par la civilisation romaine. Et l'époque de leur domination dans la Russie méridionale se marque en effet par la présence dans les tombeaux de produits de l'industrie romaine. Ils se laissèrent même pénétrer par le christianisme. Leur apôtre, l'évêque Ulfilas ou Wulfilas (310-380), né chez eux de parents Cappadociens, traduisit la Bible en leur langue. Pour cette traduction Ulfilas se servit d'un alphabet spécial qui porte son nom. Il est composé de lettres latines, runiques pour *u* et *o* et surtout grecques ($\pi = p$; $\lambda = l$; $\varepsilon = e$; $\delta = d$; etc.).

C'est le plus ancien monument littéraire des langues germaniques. Il en reste des fragments de la Genèse et de Néhémie; une grande partie des évangiles et des épitres. Le manuscrit célèbre d'Upsala, *Codex argenteus*, en lettres d'argent sur parchemin pourpre, en est de beaucoup le plus précieux.

La domination de l'empire Goth, au IVe siècle, s'est étendue sur les peuples slaves, au nord et au sud des Carpathes. L'invasion des Huns

en 376 y a mis fin. Les Ostrogoths, en arrière des Wisigoths, ne purent quitter tous leur pays. Ils se soumirent. Les Wisigoths franchirent le Danube, pour ne plus revenir en arrière.

Les Ostrogoths se séparèrent des Huns, à la mort d'Attila. Ils s'établirent en Pannonie entre Vienne et Sirmium en 475, puis en Italie en 490. Ils fondèrent en Italie, en 493, un royaume qui fut détruit en 555. Les Wisigoths, de leur côté, après avoir ravagé la presqu'île balkanique et s'y être installés quelque temps, avaient pris Rome en 410, puis avaient obtenu des Romains la 2e Aquitaine. Ils conquirent l'Espagne à partir de 451 et furent un instant maîtres de la Gaule depuis le sud de la Loire et de l'Espagne entière. Repoussés de la Gaule par Clovis en 507, ils se fondirent en Espagne après l'invasion des Maures en 711. Il n'est guère d'histoire plus brillante, mais aussi plus éphémère que la leur. Nous avons vu que leur langue resta parlée dans leur pays d'origine, le Gothland. Les inscriptions runiques dont j'ai parlé nous la font connaître. Certaines de ces inscriptions descendent jusqu'au XVIe siècle. Le vieux gothique, distinct du vieux suédois, a donc été parlé là jusqu'après le XVIe siècle.

Des descendants des Goths se sont maintenus en Crimée jusqu'au XVIe siècle également. L'évêque Ulfilas, fuyant devant les Huns, fut suivi en Mœsie par un groupe de fidèles. Encore au IXe siècle, dans la région de Tomi en Mœsie, on était obligé de prêcher en gothique.

Mais cette langue ne s'est maintenue nulle part. Les emprunts que lui ont fait les Finnois en sont les restes les plus anciens. Viennent ensuite les noms des lances de Kowel et de Münchenberg; puis la Bible d'Ulfilas et des noms propres dans les auteurs grecs et latins : enfin des mots passés dans la langue espagnole. Ceux-ci sont moins nombreux qu'on ne pourrait le croire. Et il n'est pas toujours facile de les reconnaître avec certitude. Détaché de bonne heure de la souche germanique, depuis le premier siècle, le gothique n'a joué ultérieurement dans le groupe d'origine aucun rôle. Il s'est éteint complètement. Les Goths n'ont eu, on le voit, aucune part dans la formation de la nationalité allemande.

L'INDUSTRIE DES GRAVIERS SUPÉRIEURS
A SAINT-ACHEUL

Par M. COMMONT

I. — Différents graviers et limons.

Nos recherches ayant pour but de déterminer le plus exactement possible la position stratigraphique des différentes industries représentées dans les couches du quaternaire de la vallée de la Somme, nous ferons d'abord une description sommaire de l'ergeron (lœss) et des graviers qui se trouvent à sa base, et dans lesquels gisent les instruments à facies moustiérien.

Mais auparavant nous rappellerons succinctement comment se superposent à Saint-Acheul les différents limons recouvrant les graviers inférieurs.

Les coupes actuelles des carrières Bultel et Tellier, perpendiculaires à la vallée de la Somme, permettent de s'en faire une idée exacte.

On peut ainsi facilement constater que le plateau de Saint-Acheul, situé au sud du confluent de l'Avre et de la Somme, était limité très anciennement sur toute sa partie N.-O.-N.-E. par une petite falaise crayeuse bordant les rives gauches des deux cours d'eau en face de leur point de jonction.

Cette paroi crayeuse a disparu depuis sous les alluvions quaternaires : le plateau est aujourd'hui uni à la rive gauche de la Somme par une pente douce, tandis qu'à l'est le terrain s'infléchit plus rapidement vers la vallée de l'Avre.

Si l'on se reporte à la période des temps pléistocènes où les graviers inférieurs étaient déposés mais non recouverts par les limons, il est évident que des sables éocènes et des argiles plastiques existaient sur le plateau, comme nous les retrouvons en différents îlots tertiaires du département : Vignacourt, Bavelincourt, Hérissart, Lihons, Rocogne, mont Soufflard, Coivrel [1], etc., et plus près dans le bois de Bores à 6 kilomètres de Saint-Acheul.

Les phénomènes d'érosion, les grands charriages d'eau qui devaient se produire lors des grands dégels correspondant aux périodes de froid intense contemporaines des époques glaciaires, ont fait couler, pour ainsi dire, ces éléments du plateau vers les pentes. Ils se sont ainsi déversés à la base de la falaise sur les graviers inférieurs, nivelant ainsi le sol jusqu'à la vallée.

1. *Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France*, 1905, p. 202 et suiv.

Les strates de glaise verdâtre ou blanchâtre que l'on retrouve à la base de ces sables de remplissage sont déjà une preuve de ces faits. D'autre part les lits superposés de sable meuble jaunâtre alternant avec de minces couches de petits nodules de craie montrent bien, par la régularité de leur disposition et leur inclinaison, qu'il s'agit là d'apports successifs provenant du haut : ils semblent dévaller du rideau et ils en épousent les contours (fig. 1). Les grès [1] que l'on trouve dans ces alluvions à tous les niveaux, les plus gros le plus souvent dans les graviers inférieurs ou à leur surface sous les dépôts de sable, les autres dans les limons supérieurs, ne viennent pas de bien loin : ils ont glissé du plateau avec les débris meubles qui les renfermaient. Les coquilles tertiaires : melania inquinata, lampania turbinoïdes, potamides funatus..., trouvées à même des lits de sable, n'ont-elles pas la même origine?

Ces sables meubles diminuent rapidement d'épaisseur vers la vallée [2]. A 100 mètres de la falaise ils se confondent avec les sables aigres qui couronnent les graviers, et qui sont souvent surmontés de strates de glaise.

Ces dépôts : graviers, sable aigre et glaise, représentent l'assise inférieure de nos terrains quaternaires [3] et renferment les industries grossières pré-chelléennes et chelléennes.

Au-dessus s'étendent les limons de l'assise moyenne (6, 5, 4, fig. 1) :

Petit lit de graviers (graviers moyens);

Sables roux consistants à points noirs et traces de racines [4] présentant plusieurs facies suivant leur altitude;

Limon grisâtre à poupées calcaires, parfois bariolé par des strates jaunes et lits de manganèse;

Limon rouge fendillé (véritable sable gras employé par les fondeurs).

Ces limons sont le gisement des pièces acheuléennes.

I. — Ancien acheuléen; limandes à patine rousse; graviers moyens et sables roux qui les surmontent.

II. — Acheuléen supérieur; pièces fines lancéolées à patine blanche lustrée; limon rouge.

Viennent ensuite les graviers supérieurs recouverts de l'ergeron (lœss) et de la terre à briques (lehm).

Signalons tout d'abord que l'ergeron, ce limon jaunâtre, appelé improprement argile par les ouvriers, se subdivise à Saint-Acheul en trois dépôts successifs, de composition différente, séparés les uns des autres par des petits lits de graviers.

1. Nous en avons remarqué un, en 1904, Car. Bultel, près du cimetière, mesurant 1 m. 50 de diamètre, avec lequel on a taillé un tombereau de pavés.

2. Nous les retrouvons intercalés dans les autres limons; c'est ainsi que la couche 5 (fig. 1) atteint dans la carrière Tellier une épaisseur de 5 mètres (limon gris : 1 à 2 mètres; sables jaunâtres de même nature que ceux de la couche 7 : 3 mètres à 1 mètre).

3. V. Esquisse géologique du Nord de la France. Gosselet, Classification de Ladrière.

4. L'atelier découvert en 1905 appartient à l'acheuléen; on y trouve des pièces rappelant le type chelléen et d'autres plus fines se rapprochant de l'acheuléen.

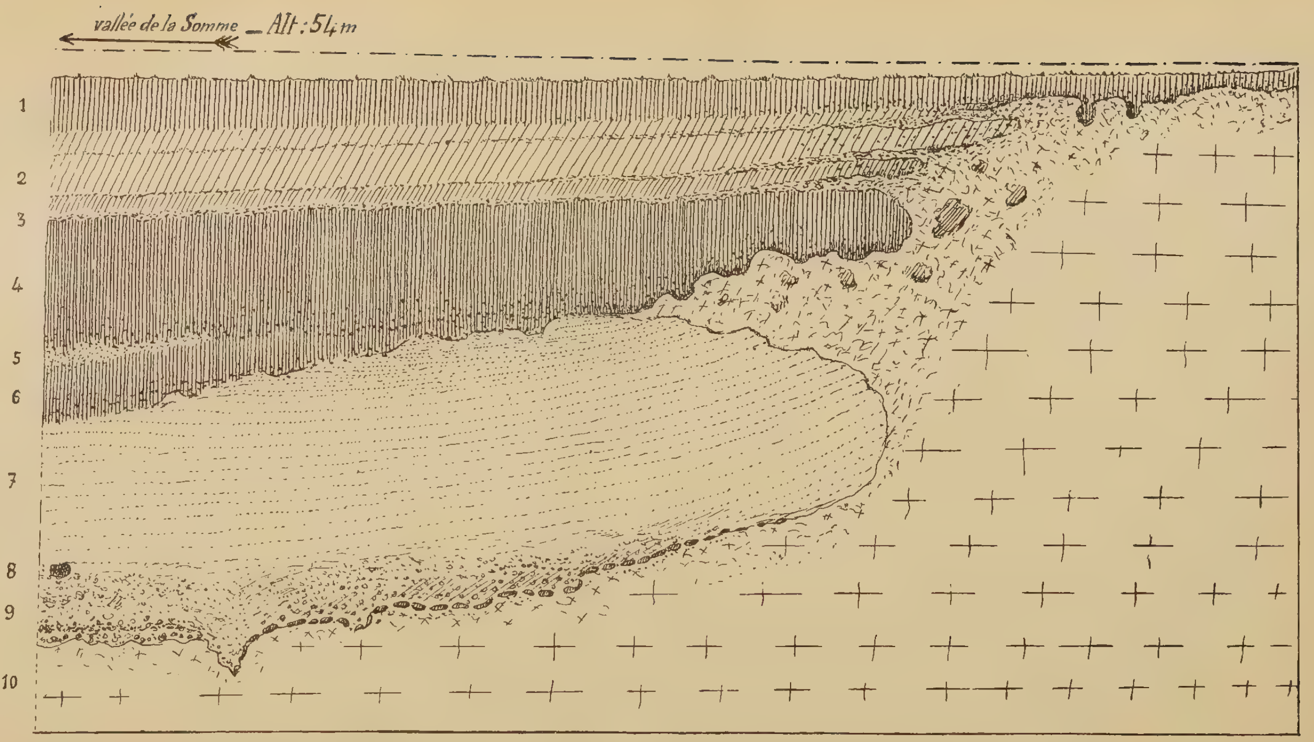


Fig. 1. — Coupe prise à Saint-Acheul, à la lisière du plateau. C. Bultel, 1906. — 1, terre à briques, 0 m. 70. — 2, argile jaune ou ergeron, 1 m. 20 — 3, graviers supérieurs, 0 m. 20. — 4, limon rouge sableux avec silex à la base, 1 m. 50. — 5, limon gris (sable jaunâtre) qui atteint plusieurs mètres d'épaisseur dans la carrière voisine, 0 m. 30. — 6, sables roux et graviers moyens, 0 m. 70. — 7, lits de sable jaunâtre séparés par de petites veinules de craie, 2 m. 40. — 8, grès. — 9, graviers inférieurs avec lits de sable blanc renfermant des coquilles tertiaires, 0 m. 70. — 10, craie avec gros silex tabulaires noirs manganèsifères à la surface. L'ergeron et les graviers inférieurs augmentent d'épaisseur vers la vallée.

Si nous examinons ce dépôt à son origine, son peu d'épaisseur ne permet pas d'y établir des subdivisions, mais si nous descendons de quelques centaines de mètres vers la vallée, il acquiert 2, 3 ou 4 mètres d'épaisseur et alors une observation attentive permet d'y remarquer des subdivisions bien nettes.

La partie supérieure est formée d'un limon jaunâtre devenant dur et presque blanc à la dessiccation à l'air. Il est composé d'un sable très fin

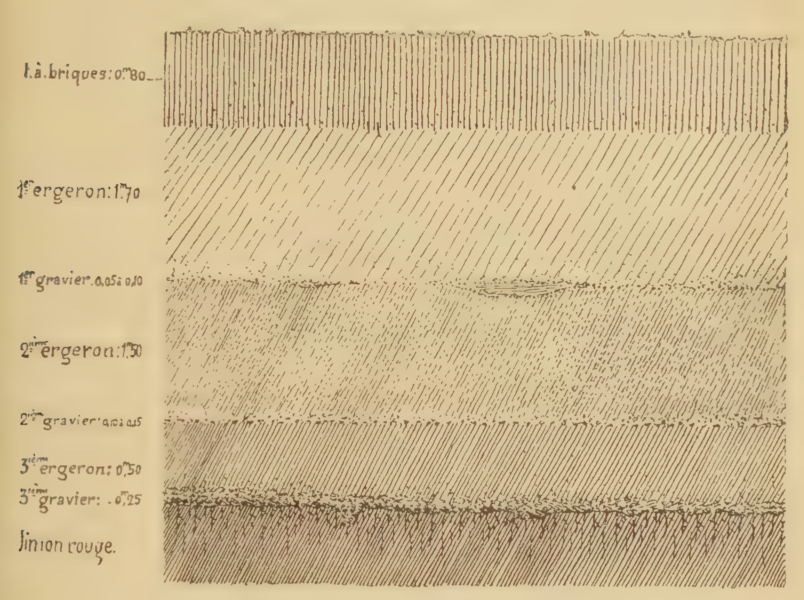


Fig. 2. — Divisions de l'ergeron. Carrière Bultel, 1906, Saint-Acheul.

auquel se trouvent associés des granules de craie et des fragments de silex à patine blanche. Dans la carrière Bultel cette couche atteint de 1 m. 50 à 1 m. 70 d'épaisseur (fig. 2). Ces éléments (craie et silex) épars dans la masse sont plus nombreux et plus gros à la partie inférieure. A la base ces menus débris auxquels se mêlent de petits galets noirs forment un faible cailloutis (0 m. 05 à 0 m. 10) ravinant parfois la couche inférieure en y produisant de petites poches remplies de fin gravier que les ouvriers appellent des « traînées d'eau » (fig. 2).

Au-dessous se trouve un deuxième ergeron beaucoup plus fin, plus sableux et plus blond, renfermant des petits lits de sable jaunâtre meuble presque pur : derniers débris de sables du plateau ayant glissé sur les pentes. La valeur marchande de ces deux limons est d'ailleurs bien différente : le 1er est vendu 0 fr. 75 le mètre cube pour la fabrication du mortier ordinaire; le 2e coûte 1 fr. 25 le mètre cube et sert uniquement comme argile à plafonner.

Le fait suivant prouve également qu'il y a eu deux formations distinctes séparées par un temps assez long. Sur une coupe longitudinale parallèle à la vallée, on voit très nettement que le 1er limon ravine le 2e et que, de plus, la partie supérieure de ce dernier présente un commencement de rubéfaction, sur une épaisseur de 30 centimètres, preuve évidente d'une décalcification et d'une oxydation partielles provenant d'un long séjour à l'air.

A la partie inférieure de cette deuxième couche ayant de 1 m. 20 à 1 m. 50 d'épaisseur s'étend un deuxième cailloutis plus épais (0 m. 10 à 0 m. 15), et dont les éléments sont un peu plus gros.

Immédiatement au-dessous vient un 3e limon dont la composition ou la coloration sont encore différentes : c'est un sable argileux roux, utilisé parfois comme mauvaise terre à briques et qu'il ne faut pas confondre avec le limon rouge sableux ou limon fendillé.

Enfin, à la base de ce 3e ergeron existe un gravier plus épais (0 m. 20 à 0 m. 40) formé d'éléments plus gros : silex blancs éclatés, galets noirs tertiaires et parfois des fragments de calcaires à nummulites; tout cela cimenté par une sorte de boue grisâtre terreuse. Ce lit de gravier constitue une couche très constante à Saint-Acheul qu'il est toujours facile de retrouver, alors que d'autres assises entraînées par l'érosion font parfois défaut en certains points du plateau.

Ces graviers sont le gisement des instruments que nous allons décrire. Mais auparavant nous tenons à faire une remarque qui nous semble très importante. Lorsque l'ergeron est à la lisière du plateau, il a peu d'épaisseur, et c'était le cas à la carrière Fréville, près du cimetière (1883-1904) et plus encore aux extractions du boulevard Bapaume (1901-1906) où nous avons fait nos plus abondantes récoltes de pièces moustiériennes. Les différents cailloutis, dont nous constatons aujourd'hui l'existence dans des extractions d'altitude moindre, étaient alors très rapprochés, parfois confondus et difficilement discernables. Aussi jusqu'à présent n'a-t-on tenu compte que d'un seul, le plus important, désigné par Ladrière sous le nom de graviers supérieurs. Il en résulte que les instruments récoltés à ce niveau peuvent appartenir à des époques différentes correspondant chacune à un des graviers que nous venons de signaler.

La finesse de certaines pièces trouvées boulevard Bapaume dans ces graviers nous avait fait émettre cette hypothèse. Aujourd'hui quelques faits semblent la confirmer, sans toutefois être assez probants pour nous permettre de conclure.

Lorsque les extractions au voisinage du cimetière ont été abandonnées, nos recherches se sont portées dans les nouvelles carrières (Tellier-Bultel), situées plus près de la vallée de l'Avre et où les limons sont plus épais.

Or l'ouvrier Lefèvre, travaillant à l'argilière Tellier, où l'on n'exploite que les deux couches supérieures de l'ergeron, trouvait, l'année dernière, trois éclats moustiériens à patine bleuâtre dans le petit lit de graviers séparant l'ergeron 1 de l'ergeron 2.

L'ouvrier Delannoy travaillant à l'argilière Bultel, trouvait également, l'hiver dernier, six éclats dans le même lit.

Enfin, ces jours derniers, en fouillant le lit d'un petit ruisseau creusé par les eaux de ruissellement dans le 2e gravier, mis à nu par l'enlèvement de l'argile, je récoltai un nucléus et un grand éclat à faciès moustiérien. D'autres recherches nous feront peut-être découvrir des instruments capables d'établir une subdivision dans cette industrie des graviers supérieurs dont nous allons donner la description des principaux types trouvés à Saint-Acheul.

Nous appelons l'attention de nos correspondants de la région sur ces faits, en les priant de nous signaler toutes les trouvailles (instruments ou ossements) faites dans l'ergeron.

II. — Industrie des graviers supérieurs.

Il convient de dire tout d'abord que le nombre des instruments à faciès moustiérien trouvés à Saint-Acheul est bien inférieur à celui des pièces chelléennes et acheuléennes. La proportion nous semble inférieure à 1/20. C'est donc une industrie relativement rare ici.

Les pièces les plus communes sont les éclats du type Levallois dont nous donnons des spécimens fig. 7, 8, 9 et 10. Leur belle patine blanche, souvent marbrée de bleu, est caractéristique. On a dit que ces éclats existaient à tous les niveaux et qu'ils ne caractérisaient aucune industrie.

Il est évident qu'il y a des éclats à tous les étages où il existe des silex taillés, et qu'à première vue ces débris peuvent présenter une certaine analogie avec les grands éclats moustiériens : en effet, une de leurs faces, plano-ondulée, porte le bulbe de percussion et, sur le côté opposé, il peut se présenter d'autres facettes résultant de tailles antérieures, mais ces copeaux de silex sont généralement mal venus, irréguliers et d'épaisseur variable.

Dans les 5 000 éclats de débitage récoltés à ce jour dans l'atelier acheuléen découvert en 1905, on peut faire deux catégories bien distinctes :

1° Les déchets résultant de la taille des gros instruments (langues de chat), qui sont de toutes dimensions et ont une forme quelconque; les plus gros enlevés au début de l'opération lorsque l'ouvrier dégrossissait le rognon de silex qu'il avait choisi; les plus menus provenant de l'achèvement de l'outil lorsqu'il s'agissait de le rendre symétrique, tranchant sur l'arête et maniable. Parmi ces déchets il pouvait s'en trouver quelques-uns ayant une forme régulière; alors quelques retouches les transformaient en grattoirs ou en d'autres petits instruments. Mais ces éclats n'avaient pas été voulus, ils étaient le résultat de hasards heureux.

2° A côté de ces éclats de fortune utilisés, il en est d'autres débités intentionnellement pour donner des lames à dos épais, des racloirs et des grattoirs : ceux-là sont plus réguliers de forme et leur examen démontre qu'ils constituent un outillage véritable.

Donc, déjà à l'époque acheuléenne, les tailleurs de silex débitaient des lames dans un but bien déterminé, mais le plus souvent elles sont encore courtes et épaisses.

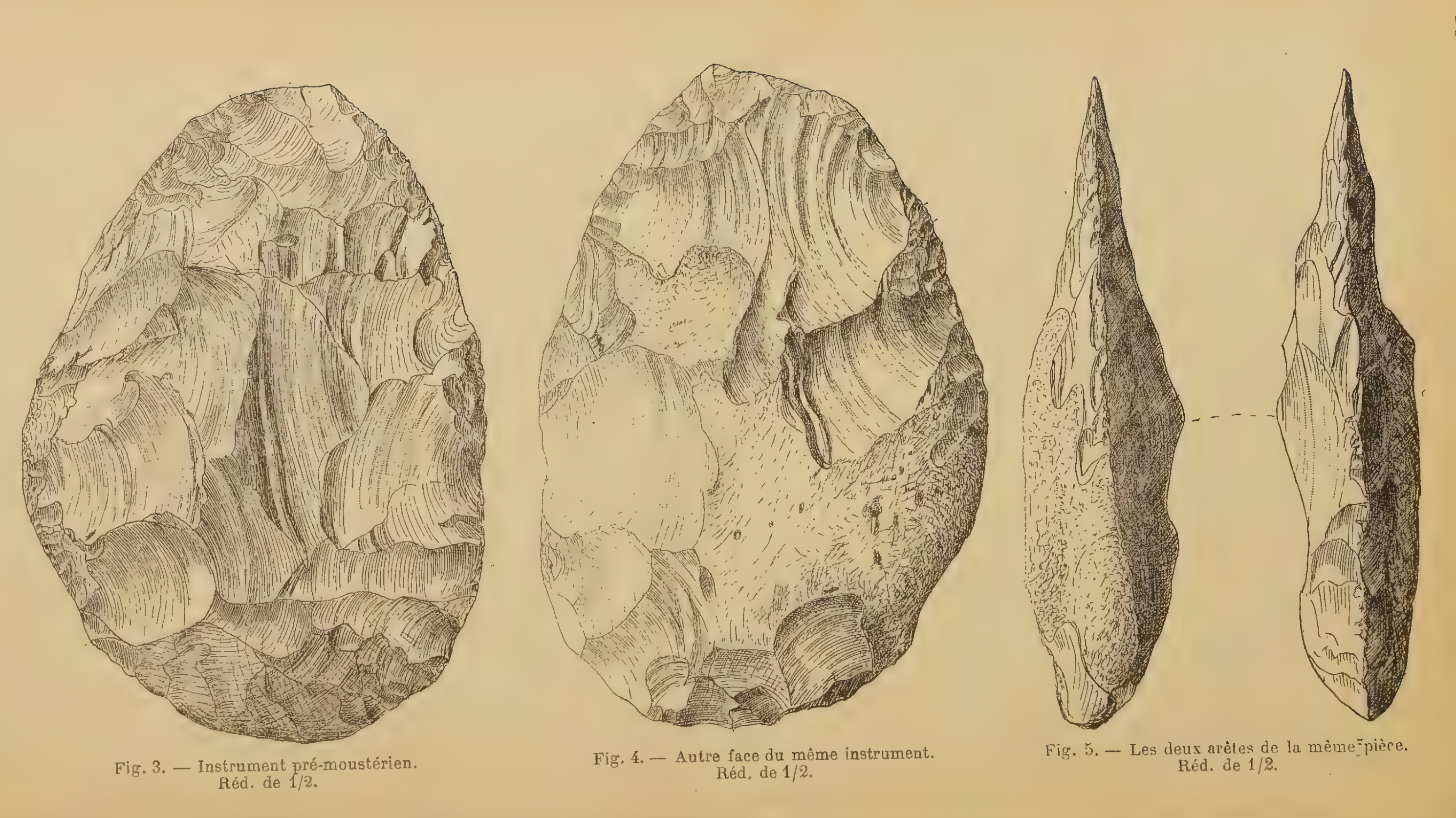


Fig. 3. — Instrument pré-moustérien. Réd. de 1/2.

Fig. 4. — Autre face du même instrument. Réd. de 1/2.

Fig. 5. — Les deux arêtes de la même pièce. Réd. de 1/2.



Fig. 6. — Pointe pré-moustérienne. Réd. de 1/3.

Fig. 7. — Grande lame à patine bleue des graviers supérieurs. Réd. 1/3

Ce n'est que plus tard qu'ils sauront confectionner, grâce à un mode de taille tout différent, ces lames, grandes et minces, qui constitueront alors presque exclusivement l'outillage en silex de nos ancêtres.

Cette industrie nouvelle n'est d'ailleurs qu'une modification de l'industrie acheuléenne.

Nous avons vu que, dans l'acheuléen supérieur (limon rouge), les instruments s'amincissent et deviennent de véritables lames pointues et tranchantes. Le mot « coup-de-poing », comme d'ailleurs celui de hache, paraît difficilement applicable à ces lames délicates, car le moindre coup porté sur leur pointe en briserait aussitôt l'extrémité.

Or quel était le but de l'ouvrier en fabriquant ces outils? Il est vraisemblable de croire que ce n'était pas exclusivement la beauté de la pièce qu'il envisageait et que le sentiment esthétique était peu développé chez lui. Il est plus raisonnable de penser qu'il avait en vue la production d'un outil de forme déterminée répondant à un besoin particulier.

De là ces instruments très plats, tranchants sur une bonne partie de l'arête et très maniables; on peut supposer qu'ils étaient destinés à dépouiller les animaux tués à la chasse, à fouiller entre chair et peau pour couper muscles et tendons, puis aussi à racler l'intérieur de ces peaux destinées probablement à leur servir de vêtements.

Lorsque l'Acheuléen s'est aperçu qu'une grande lame pouvait produire le même résultat et que sa confection était bien plus facile et surtout plus rapide, il a modifié son outillage. La confection des lames moustiériennes est donc une simplification du travail des tailleurs de silex et par conséquent un progrès.

D'autre part il y avait aussi économie de matière première, car la fabrication des pièces amygdaloïdes n'allait pas sans de nombreux mécomptes (les pièces brisées ou mal venues laissées dans notre atelier en sont la preuve). Or, on peut supposer que cette économie n'était peut-être pas à dédaigner à une époque où les dépôts de limons avaient recouvert les gisements de silex.

Comparons à présent le mode de fabrication des « coups-de-poing » à celui des nouveaux instruments.

Mais comment avoir une idée exacte de la manière de faire de l'Acheuléen? Si on examine attentivement de nombreuses pièces on reconnaît vite que le procédé est toujours le même. D'autre part observons un de nos tailleurs de silex modernes et nous aurons aussi d'utiles indications.

L'ouvrier tenant d'un main le rognon à dégrossir et de l'autre un percuteur enlève alternativement un éclat à droite, puis un à gauche. Pour cela, lorsqu'il a porté un coup sur une des faces, il retourne prestement son silex en le lançant en l'air, puis le rattrape de la même main; il détache ensuite un éclat symétrique sur la face opposée, tout en suivant attentivement de l'œil l'arête qu'il tâche d'obtenir droite. Mais ses coups sont portés plus ou moins obliquement et ont pour effet de donner une forme au rognon qu'il

1. *Revue de l'École d'Anthropologie* du 9 juillet 1906.

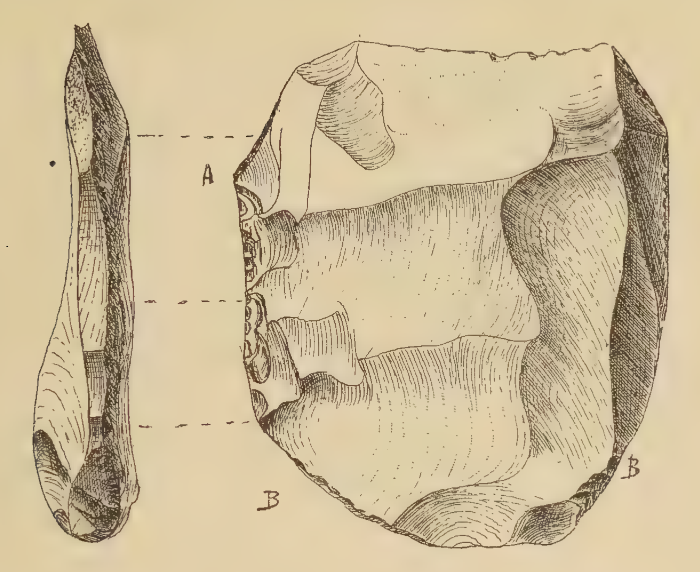


Fig. 8. — Double tranchet. Réd. de 1 3.



Fig. 9. — Lame des graviers supérieurs. Réd. de 1/3.

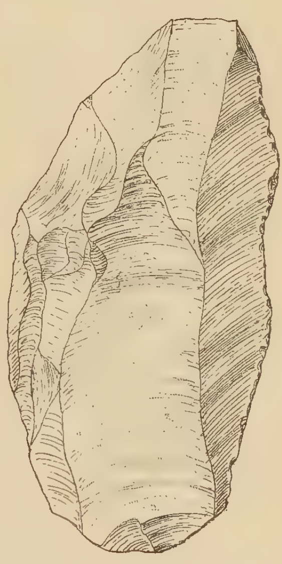


Fig. 10. — Lame. Réd. de 1/3.

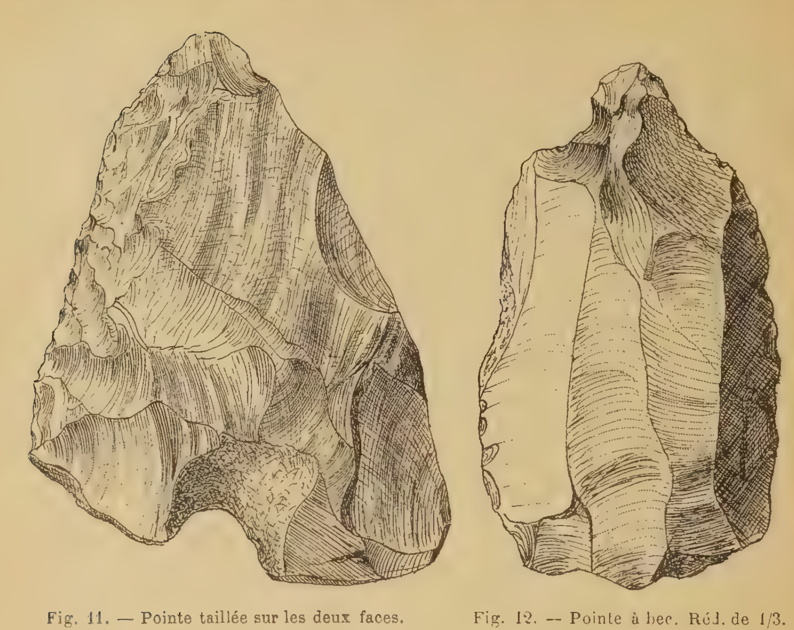


Fig. 11. — Pointe taillée sur les deux faces. Réd. de 1/3.

Fig. 12. — Pointe à bec. Réd. de 1/3.



Fig. 13. — Double racloir. Réd. de 1/3.



Fig. 14. — Lame tranchante avec fines retouches sur l'arête droite Réd. de 1/3.

tient en main et non aux éclats qui sont quelconques, souvent petits, d'épaisseur variable, peu résistants. C'est tout le contraire qui a eu lieu pour la production de l'éclat moustiérien. Celui-ci est plus long, plus large et d'épaisseur uniforme : c'est une lame régulière et résistante pouvant avoir 15 et 18 centimètres de long et qui paraît confectionnée de la manière suivante :

Un bloc de silex étant choisi, l'artisan épannelait une de ses faces, puis le posait sur le sol; alors, par un coup porté d'aplomb à l'aide du percuteur, il détachait une grande lame prête à servir, car il suffisait de quelques retouches sur la partie la plus épaisse pour en émousser l'arête et permettre la préhension. Cette manière de procéder ira d'ailleurs en se perfectionnant et nous verrons dans une autre étude qu'à l'époque correspondant au magdalénien nos Acheuléens débiteront des lames plus étroites pouvant atteindre 25 centimètres de longueur. Il y a donc une différence bien marquée entre les lames des niveaux supérieurs et les éclats de débitage des époques antérieures.

Mais de même qu'il existe des formes de passage entre les grossiers « coups-de-poing » chelléens et les « limandes » acheuléennes, des pièces de transition que nous qualifions de pré-moustiériennes marquent bien l'acheminement vers un nouvel outillage.

La pièce figurée en 3, 4, 5, 6 est très mince comparativement à sa longueur : L = 17 cent. 3; l = 12 cent. 2; épaisseur au talon 4 centimètres; poids 760 grammes. L'extrémité est une vraie lame obtenue par l'enlèvement de larges éclats. L'instrument (fig. 7) a une face presque plane; c'est déjà une pointe moustiérienne. L = 15 cm. 2; l = 8 cm; épaisseur au talon = 4 centimètres; poids 450 grammes.

Ces deux outils pré-moustiériens ont été trouvés à la surface du limon rouge : une face à plat sur l'argile rouge sableuse, l'autre recouverte par les graviers. C'est donc à cette époque que les Acheuléens ont compris qu'ils pouvaient obtenir un résultat identique avec beaucoup moins de peine et qu'ils ont modifié leur procédé de taille de silex.

Examinons quelques-uns de leurs nouveaux instruments.

La figure 7 représente un de ces grands éclats débités intentionnellement et qui vont remplacer les instruments acheuléens.

Nous n'avons figuré que la face supérieure, la face inférieure est plano-ondulée et porte le bulbe de percussion à la base. Quelques retouches ont été faites en A pour faciliter la préhension; on peut en voir de plus fines, diamétralement opposées en B. L'instrument a été employé dans la main gauche ainsi que le prouvent les traces d'usage (esquilles) sur l'arête droite. Il pouvait être tenu aussi de la main droite, toute la partie AC ayant été accommodée pour émousser l'arête trop vive qui aurait pu couper la main.

Cet outil pouvait, tout aussi bien que les pièces plates acheuléennes, couper et racler. Dimensions : L = 15 centimètres; l = 11 centimètres; épaisseur au bulbe 2 cent. 5; poids : 430 grammes.

L'instrument (fig. 8) est un double tranchet. Pas plus que le précédent, ce n'est un simple éclat de débitage; c'est un outil de forme voulue. Toute



Fig. 15. — Pointe racloir. Réd. de 1/3.



Fig. 18. — Pointe finement retouchée de 1/3.

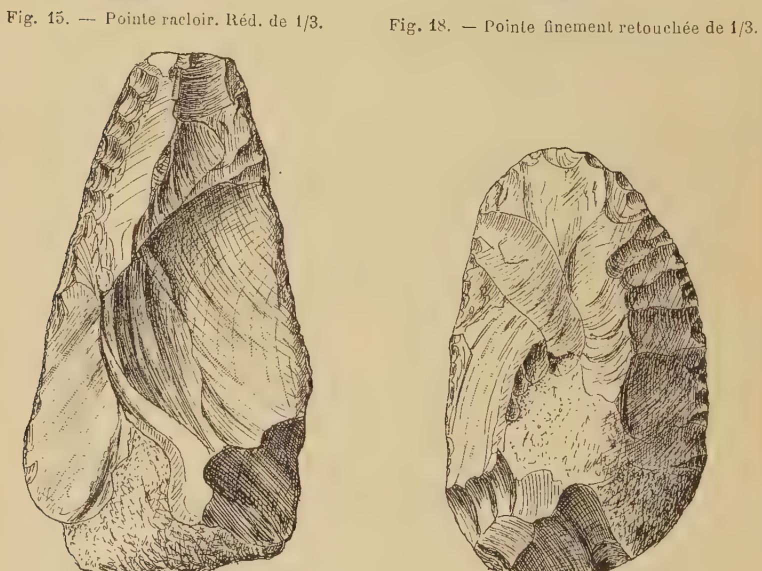


Fig. 16. — Double racloir. Réd. de 1/3.



Fig. 17. — Racloir. Réd. de 1/3.

la partie inférieure est accommodée pour la préhension. L'arête droite et la partie supérieure et transversale sont deux biseaux très tranchants, deux lames qui ont été utilisées. Tout aussi commode que l'instrument amygdaloïde, sa confection a dû être bien plus facile et surtout rapide. L = 10 centimètres; l = 8 centimètres; épaisseur au bulbe : 1 cent. 5; patine bleuâtre; poids : 180 grammes.

Les figures 9 et 10 donnent deux instruments analogues, mais plus petits, ayant également servi.

L = 11 cent. 5; l = 8 cent; épaisseur = 1 cent. 5; poids = 145 grammes.

L = 10 cent. 5; l = 6 cent.; épaisseur = 0 cent. 4; poids = 60 grammes.

Figure 11. — Pointe taillée sur les deux faces, à patine bleue; une partie de la croûte laissée au talon. L = 11; l = 8; ép. = 3 cm. 5; poids = 21 grammes.

Figure 12 — Lame dont l'extrémité porte une pointe comme en présentent certaines pièces chel-



Fig. 19. — Pointe finement retouchée. Réd. de 1/3.



Fig. 20. — Racloir à dos épais. Réd. de 1/3.



Fig. 21. — Belle lame à patine bleue, très finement retouchée. Réd. de 1/3.

léennes et acheuléennnes. Le minceur de la lame ne laisse pas supposer un perçoir. Cette pointe n'est-elle pas plutôt destinée à faciliter l'entrée de la lame sous la peau d'un animal à dépouiller? L'arête droite a servi à couper ou à racler. L = 10 cent. 5; l = 6 cent; ép. = de 1 cent. 2 à 0 cent 6; poids = 120 grammes.

Figure 13. — Double racloir dont l'extrémité est amincie en biseau et parait destinée au même usage que le bec de l'instrument précédent. Les deux arêtes sont très usagées.

L = 10 cent. 5; l = 5 cent. 8; ép. = 1 cent. 2; poids = 100 grammes.

Figure 14. — Lame très mince; l'arête gauche tranchante a servi; l'extrémité gauche, finement retouchée, semble destinée à servir de racloir.

L = 10 cent. 5; l = 6 cent.; ép. = de 0 cent. 5 à 0 cent. 2; poids = 80 grammes.

Figure 15. — Belle pointe-racloir; les retouches successives sur l'arête gauche en ont rendu l'angle très obtus; sur l'arête droite une sorte d'encoche a été ménagée pour faciliter la préhension; un éclat accidentel l'a brisée anciennement en partie.

L = 12 cent.; l = 5 cent.; ép. = 1 cent.; poids = 100 grammes.

Figure 16. — Lame retouchée sur les deux arêtes pouvant servir à couper et à racler. L = 10 centimètres; l = 5 cent. 5; ép. = 0 cent. 5; poids = 70 grammes.

Figure 17. — L'arête gauche de ce petit instrument est une lame ayant servi; l'arête droite, plus épaisse, est très bien retouchée; c'est le dos de l'instrument sur lequel s'appuyait l'index, le pouce placé en avant, les trois autres doigts en arrière. C'est le perfectionnement des lames à dos épais de l'acheuléen. L = 8 centimètres; l = 5 cm. 5; ép. au centre = 0,5; poids = 70 grammes.

Fig. 18. — Belle pointe-racloir qui devait se tenir de la manière suivante : le pouce allongé et appuyé sur le grand éclat enlevé à la partie supérieure; l'index et les autres doigts repliés en arrière; la partie qui sort alors de la main est celle qui est retouchée et usagée, c'est-à-dire l'arête gauche et la partie supérieure de l'arête droite. L'outil est bien en main pour racler à gauche et à droite et aussi pour pousser en avant.

L = 13 cm. 4; l = 3 cm. 8; ép. = 1 cm., 0 cm. 5,0 cm. 8; poids = 60 grammes.

Fig. 19. — Petite pointe semblable à la précédente.

Fig. 20. — Joli racloir à dos épais, très bien retouché sur l'arête. Cet instrument paraît être destiné à deux usages; en effet, l'extrémité inférieure de l'arête est façonnée en pointe pouvant servir aux mêmes usages que les lames précédentes.

L = 9 cm. 5; l = 5; épaisseur = 3 cm. 3; poids = 130 grammes.

Fig. 21. — Belle lame à patine bleue marbrée dont l'extrémité a été cassée anciennement; les deux arêtes sont parfaitement retouchées, surtout celle de gauche; l'instrument a ainsi la forme d'une feuille de laurier.

L = 13 cm.; l = 6 cm. 5; ép. maximum = 1 cm. 5; poids = 170 grammes.

Fig. 22. — Pointe taillée sur les deux faces dont la forme rappelle celle



Fig. 22. — Pointe taillée sur les deux faces. Réd. de 1/3.



Fig. 23. — Pointe. Réd. 1/3.



Fig. 24. — Lame à dos épais. Réd. de 1/3.



Fig. 25. — Pointe à patine bleue lustrée. Réd. de 1/3.

de certains instruments de La Micoque, mais à patine bleue. La section est

un losange. Les arêtes sont presque rectilignes par suite d'une fine retouche sur les deux côtés, vers l'extrémité.

L'instrument est bien en main : le pouce appuyé sur une des faces, l'index et les autres doigts repliés sur l'autre côté. On peut alors couper ou racler avec l'arête gauche qui est une véritable lame tranchante.

L = 10 cm. 4 ; l = 5 cm. 2; ép. au talon = 2 cm. 8; poids = 125 grammes.

Fig. 23. — Pointe en silex de même nature et de même patine que la précédente mais taillée sur une seule face. L'instrument présente deux encoches latérales ; l'une à droite, l'autre à gauche, qui semblent indiquer le même mode de préhension que celui de certains grattoirs à encoches. L'instrument, saisi entre le pouce et l'index replié contre les autres doigts, se meut d'arrière en avant à la façon d'un rabot.

L = 10 cm. 3 ; l = 4 cm. 8 ; ép. = 2 centimètres ; poids = 110 grammes.

Fig. 24. — Lame-racloir à dos épais façonné pour la préhension.

L = 10,5 ; l = 4,5 ; ép. = 2 ; poids = 80 grammes.

Fig. 25. — Très belle pointe sur lame, à section triangulaire avec fines retouches et fort belle patine bleue lustrée.

L = 11 cm. 5 ; l = 4 centimètres ; ép. à l'arête dorsale = 2 centimètres ; poids = 80 grammes.

Fig. 26. — Fort belle pointe de même patine que la précédente, l'extrémité en biseau. Très fines retouches sur les deux arêtes.

L = 12 cm. ; l = 6 ; ép. au milieu = 2,5 ; poids = 150 grammes.

Fig. 27. — Magnifique pointe sur éclat. C'est une des plus fines qui ont été trouvées à Saint-Acheul. Les retouches sur l'arête droite et l'extrémité de l'arête gauche sont très délicates. La courbe ainsi produite est presque géométrique. Le silex grisâtre est légèrement patiné de bleu. L. = 9 ; l. = 6. cm 5 ; ép. = 1 centimètre au bulbe ; poids = 80 grammes.

Cependant la fabrication des « coups-de-poing » n'est pas complètement abandonnée à cette époque ; nous en trouvons encore dans les graviers supérieurs, mais nous ferons deux remarques à leur égard :

1° Ils sont presque toujours fendillés de sorte qu'il est fort difficile de les avoir intacts, le moindre choc ou même l'exposition à l'air les réduit en morceaux.

2° D'autre part ils sont souvent mal venus, lourds et en décadence, si on les compare aux outils de l'acheuléen supérieur.

Nous avons également recueilli, à ce niveau, des nucléi, également fendillés, et des éclats de débitage non utilisés.

Tous ces débris sont à patine blanche et recouverts d'une sorte de concrétion calcaire qui reste adhérente au silex, même lorsqu'on les lave.

Les fendillements, les cupules qui existent sur la croûte des outils sont dus certainement à des alternatives d'humidité et de grands froids. La boue grisâtre qui parfois cimente les graviers, « ces cailloux sales du haut », disent les ouvriers, n'est-elle pas une boue occasionnée par de grands dégels ?

La faune des graviers supérieurs est celle du mammouth.

Nous avons trouvé, en juillet dernier, une molaire d'*E. antiquus*[1] dans les sables roux qui surmontent notre atelier à la carrière Tellier. En 1903, l'ouvrier Lefèvre a découvert un tibia d'*E. primigenius* dans le petit lit de graviers qui sépare l'ergeron 1 de l'ergeron 2[2]. D'autres ossements



Fig. 26. — Belle pointe à patine bleue lustrée. Réd. 1/3.



Fig. 27. — Pointe avec retouches très fines. Réd. 1/3.

de mammouth (défense, molaires) ont également été trouvés à Montières dans les étages correspondants aux graviers supérieurs de Saint-Acheul; nous y reviendrons à propos de cette station.

En résumé, l'industrie des graviers supérieurs est représentée à Saint-Acheul par des lames caractéristiques qui sont la simplification de l'outillage acheuléen, obtenues par un procédé de taille particulier. Des racloirs et des pointes typiques accompagnent ces lames.

Tous ces outils sont relativement plus petits, moins lourds que ceux des époques antérieures. Ils marquent une évolution bien plus marquée que celle constatée entre le chelléen et l'acheuléen, c'est une véritable transformation dans l'outillage de nos ancêtres acheuléens.

La recherche d'un travail plus facile a-t-elle été la seule cause de cette

1. Cette dent récoltée en fort mauvais état fut d'abord attribuée à *E. primigenius*. Après avoir préparé et recollé ses lamelles d'après les conseils de M. Boule, nous pensons, M. H. Breuil et moi, qu'elle appartient à *E. antiquus*.
2. Voir note de M. Delambre sur ce tibia de jeune mammouth qu'il a récolté. *Bulletin de la Société Linnéenne du N. de la France*, 1904.

transformation? La matière première, le silex, n'était-il pas devenu plus rare par suite du recouvrement des graviers par les limons? Dans ces conditions la pénurie de silex n'a-t-elle pas été un autre facteur decette évolution dont nous verrons une nouvelle phase dans notre prochaine étude?

LES PIERRES INCISÉES PRÉHISTORIQUES

On a signalé, depuis longtemps déjà, l'existence d'entailles, d'incisures, sur des monuments préhistoriques d'époques diverses. Elles se présentent sous forme de petites rainures, comme celles qu'on peut obtenir par un mouvement de va-et-vient d'un silex, ou d'une pierre dure appointée ou coupante, fortement appuyé sur la surface d'un grès ou d'un calcaire. Ces entailles se distinguent des vraies rainures de polissoirs; elles sont, en effet, souvent fort petites (4 à 5 cent. de long sur 5 mill. de large). Elles sont disposées fréquemment suivant un certain ordre; enfin elles ne correspondent à aucun travail possible devant façonner un objet en pierre (polissage, préparation d'un tranchant, etc.).

On retrouve ces incisures sur divers mégalithes (par exemple sur les blocs de grès autour du menhir de Clamart, Seine). Elles sont parfois associées à des cupules. Courty en a signalé de curieux et indiscutables spécimens sur des rochers de grès de Seine-et-Marne. On en a reconnu sur diverses roches des Vosges. Tout récemment, j'ai pu étudier avec Reynier une grande dalle de grès trouvée dans l'ancien cimetière de Joignes (Seine-et-Marne) et qui, sur ses deux faces, est couverte d'incisures peu profondes de diverses dimensions, souvent orientées suivant un certain ordre. Dans la même région, Reynier, après l'étude que nous avons faite de cette pierre, a recueilli dans des stations néolithiques de petits blocs de pierre incisés qui semblent bien être de cette époque.

L'ethnographie peut éclairer les recherches préhistoriques sur ce point. On a décrit des cérémonies où les Indiens Sioux frappent un bloc de pierre et y déterminent des entailles. Glaumont a recueilli à la Nouvelle-Calédonie, dans les ruines d'un village canaque ancien, un bloc de serpentine portant à la fois des cupules et des incisures multiples. Il semble donc qu'il s'agisse là d'un usage fétichique très répandu à l'époque préhistorique et chez maints sauvages actuels. Les recherches doivent être orientées en ce sens. Il y a là plus que des constatations isolées; c'est certainement une question nouvelle dont je propose l'étude à mes confrères en palethnographie. J'ai simplement voulu prendre date aujourd'hui. Nous reviendrons prochainement, mes collaborateurs et moi, sur cet intéressant sujet.

L. Capitan.

NOTES ET MATÉRIAUX

Destruction de la caverne a ossements de Kühloch en Franconie (1829).

En 1829 — l'année même où les découvertes de Tournal, de Dumas et Bomause, du Dr Pitore, dans les cavernes de l'Aude (Bize), du Gard (Pondres et Souvignargues) et de l'Hérault (Fauzan); les mémoires du premier de ces chercheurs, de Marcel de Serres et de Christol; les communications de Cordier à l'Académie des Sciences, posaient pour la première fois de façon sérieuse, devant le monde savant, la question soit de l'antiquité reculée du genre humain, soit de l'existence prolongée de certains animaux, d'espèces aujourd'hui détruites, au delà de l'époque de son apparition — disparaissait, par l'ignorante courtisanerie d'un gentilhomme allemand, un des plus riches dépôts fossilifères où la paléontologie quaternaire et probablement l'histoire de l'homme *antédiluvien* eussent pu espérer s'éclairer.

Il s'agit de la caverne à ossements de Kühloch (le Trou de la Vache) en Franconie, décrite par l'illustre Buckland.

Les circonstances de cette irréparable destruction furent relatées, à l'époque, dans une note du journal *Le Globe*, note que nous croyons utile de rééditer ci-dessous, pour qu'elle prenne place au dossier des origines de la préhistoire.

A cette occasion, feuilletant les pages jaunies du grand organe libéral dont P.-Fr. Dubois fut le premier gérant, et auquel a collaboré presque tout ce qui comptait alors dans la pensée française, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer la solidité, l'intérêt toujours vivant du plus grand nombre de ces articles, écrits il y aura bientôt quatre-vingts ans. Et c'était un retour pénible sur notre presse contemporaine qui nous faisait nous demander ce qu'il resterait, dans quatre-vingts ans, de tant de pages et de colonnes quotidiennement offertes en aliment intellectuel au lecteur, vraiment peu difficile à satisfaire, du xxe siècle!

G. H.

« M. Buckland a donné, dans ses *Reliquiæ diluvianæ*, une figure et une description de la caverne de Kühloch, en Franconie. Il fait voir comment le trait caractéristique de cette caverne est de contenir une énorme quantité de terreau animal noirâtre, résultant de la pulvérisation des os. Ce savant géologue avait expliqué fort bien par la disposition de l'ouverture l'absence des cailloux roulés et de cette couche de limon connu sous le nom de diluvium. Vers la fin de juin dernier, lord Cole et M. Philippe Egerton allèrent pour visiter cette grotte, qui était certainement le dépôt le plus précieux de fossiles que l'on connût; ils trouvèrent tout détruit par

les ordres du propriétaire. Au moment de leur arrivée, trente hommes étaient encore occupés à charrier au dehors le terreau animal, pour mettre l'entrée de la grotte au niveau du sol environnant. L'intérieur en avait été également nivelé; le plancher naturel avait été complètement bouleversé. Les os les plus grands ainsi que les pierres avaient été employés à faire une sorte d'assise, qui avait été recouverte ensuite par de la terre battue, sur laquelle on pouvait se promener comme dans une allée de jardin, mais dans laquelle on ne pouvait plus trouver un seul des os qui rendaient ce lieu si intéressant. Tous ces préparatifs avaient été faits pour recevoir le roi de Bavière, qui avait annoncé l'intention de visiter le château de Robenstern. Le maître du château, qui est aussi propriétaire de la caverne de Kühloch, voulut faire les honneurs de la grotte, et crut nécessaire de lui en aplanir le chemin au moyen des travaux que nous avons rapportés. Il détruisit de la même manière une grotte voisine. Celle-ci ne contenait que peu d'ossements, mais on y trouva plusieurs pièces de monnaie et un instrument de fer.

« M. Philippe Egerton, dans la lettre où il annonce à M. Buckland ces désastres, lui donne quelques détails sur plusieurs autres cavernes qu'il a visitées avec lord Cole. Dans celle de Gailenreuth, ils trouvèrent, avec des os d'ours des cavernes, de felis, d'hyènes, de loups et de renards, de nombreux fragments d'urnes sépulcrales. » (*Le Globe*, t. VII, nº 95, p. 755.)

Voyage a la Martinique. — *Vues et observations politiques sur cette île, avec un aperçu de ses productions végétales et animales, par J. R., général de brigade. Paris, an XII, 1804.*

L'auteur de ce livre, le général Roux, appartenait en 1769 au régiment de Périgord-infanterie, avec lequel il fut envoyé à la Martinique, à destination du Fort-Royal. Les observations qu'il a consignées dans son *Voyage*, quoiqu'écrites en ce style insupportable et déclamatoire que la fin du xviiie siècle avait mis à la mode, ne sont pas sans intérêt. Nous trouvons à en extraire un passage sur l'extinction des Caraïbes, contenant quelques détails historiques et ethnographiques qui peuvent être utiles.

« On ne voit plus — y est-il dit — dans ces îles fertiles et situées sous d'heureux climats, aucun vestige de ses premiers habitants : un Caraïbe rouge est regardé aujourd'hui avec curiosité. Les Espagnols commencèrent le massacre des insulaires des Antilles au xve siècle, et les Anglais vont tâcher de les exterminer au xviiie. Ceux-ci, d'accord avec les Français pour s'emparer de leurs biens, donnèrent, en 1660, les îles de la Dominique et de Saint-Vincent, qui ne leur appartenaient pas, au reste des Caraïbes échappés des carnages précédents, et qu'ils chassaient de leurs établissements. Le plus grand nombre de cette petite portion d'expulsés fut à Saint-Vincent, et s'allia dans la suite avec une société de noirs, qu'une tradition dit Africains et avoir fait naufrage sur cette île, après s'être défaits des officiers du vaisseau qui les conduisait, et y avoir été généreusement

accueillis par les Caraïbes. Quoi qu'il en soit de leur origine, qu'au fond on ignore, les noirs se brouillèrent avec les rouges. Les Français de la Martinique excitèrent et entretinrent la dissension. Les noirs, forts et féroces, eurent bientôt, avec de tels conseils, exterminé ou chassé les rouges; et les Caraïbes noirs, sans aucune différence avec les nègres esclaves que le front qu'ils s'aplatissent, suivant M. Raynal, pour ne point être confondus avec eux, ou, dit-on, à l'imitation d'une manie des Caraïbes rouges, furent reconnus possesseurs légitimes, et ils l'ont été jusqu'à ces derniers temps sans contestations. Mais le roi d'Angleterre, par un des privilèges de la couronne, concède à son profit tout le terrain qu'il peut conquérir dans le Nouveau-Monde. Ils ont dès lors été traités d'usurpateurs : leur perte a été résolue; d'ailleurs ils donnaient un asile aux nègres marrons ou déserteurs des îles voisines, ils laissaient en friche une terre précieuse, et cent autres prétextes aussi solides.

« Le chevalier Young, gouverneur de la Dominique, homme estimable et rempli de connaissances que ses voyages lui ont acquises, rassembla les troupes voisines anglaises et marcha à l'expédition de Saint-Vincent. La vigoureuse résistance que les Caraïbes opposèrent fit tout de suite douter du succès de l'entreprise. Des chaloupes anglaises furent assaillies au débarquement, et coulées à fond. Réfugiés dans leurs bois, les Caraïbes arrêtèrent les progrès des Anglais, qui, percés d'une flèche mortelle et invisible, n'osaient pénétrer dans l'épaisseur des broussailles. La chaleur, plus pernicieuse que les armes les plus meurtrières, rendait fatigante une guerre offensive contre un ennemi vigilant, invisible et maître des sources des rivières qu'il empoisonnait. Ces bruits, vrais ou faux, répandirent une alarme et une timidité qui établissaient la supériorité des Caraïbes, lorsque des propositions pacifiques, en même temps faites des deux parts, terminèrent les hostilités à la fin de l'année 1772.

« Plus aisés à vaincre par le raisonnement et par la politique que par les armes, les Caraïbes ne virent point dans des articles qui assuraient la paix, leur destruction future et certaine. Leurs bois et leurs forêts impénétrables faisaient toute leur force, et en accordant de pratiquer des chemins dans la partie qu'ils habitent, pour la communication et la commodité des transports, ils ouvrent les seules barrières qui pouvaient retenir leurs ennemis. »

De ces Caraïbes noirs de Saint-Vincent, l'auteur disait encore, dans une note (p. 187) :

« Amis des Français, ils viennent à la Martinique pendant l'hivernage; ils y portent des paniers dont les habitants font grand usage, des hamacs d'aloës, de pite tressée en forme de filet, des arcs et des flèches, et en remportent en échange de la poudre, des fusils et de l'eau-de-vie, dont ils sont extrêmement passionnés. Ils ne manquent jamais de venir en députation saluer le gouverneur et l'intendant à leur avènement. Ils donnent le nom du premier à leur chef, et prennent chacun d'eux celui des principaux de sa suite : c'est leur manière de témoigner leur vénération. » On reconnaîtra là une forme particulière de cette croyance à la vertu mystérieuse des noms, si répandue chez les primitifs.

Une autre note (p. 189) décrit en ces termes la flèche des Caraïbes :

« C'est un long roseau mince et bien filé, de quatre ou cinq pieds, surmonté d'un morceau de bois de six pouces, très dur, attaché fortement au fût avec une corde artistement tressée. Cette partie meurtrière est d'une figure pyramidale ; les angles des faces sont dentelés et donnent des arêtes très aiguës, et si fragiles qu'elles s'émoussent en les touchant. Plusieurs restant dans la plaie en retirant la flèche, et d'autres la déchirant, elles ont été regardées par quelques-uns comme le seul poison dont cette arme était infectée ; mais ce bois, qui a l'air d'être filtré d'epines, est revêtu d'une couche gommeuse et noire, qui a pu, dit-on encore, être appliquée pour sa conservation. Cependant rien n'empêche de croire, et c'est même l'opinion commune, que le suc du mancenillier, combiné avec quelque substance gommeuse, ne soit le vernis de ce bois empoisonné. »

On trouve enfin, terminant le volume (p. 193), un petit tableau statistique duquel il résulte que le régiment de Périgord, qui comptait, à son arrivée à la Martinique, le 3 février 1770, 542 anciens soldats, en avait perdu 209 quand il se rembarqua pour revenir en France, le 17 mars 1773. Il avait eu à subir, la première année, une épidémie de fièvre jaune. Il eut, d'autre part, 217 morts sur 694 soldats de recrue, presque tous venus de l'île de Ré en 1770. Ses pertes furent donc, année moyenne, respectivement de 128 et de 104 p. 1000 ; pertes énormes, bien supérieures à celles des troupes britanniques aux Indes Occidentales, il y a quatre-vingts ans (78,5 p. 1000, de 1819 à 1836).

Un curieux détail de médecine nègre est rapporté par l'auteur, à propos de la fièvre jaune :

« On eût dû, avant tout, observe-t-il (p. 170), consulter les femmes du pays : les personnes qui eurent le bonheur de tomber entre les mains des négresses trouvèrent leur salut dans des frictions de citrons, dans des bains pleins de ces fruits, et dans des draps imprégnés de leur suc, dans lesquels elles tenaient continuellement enveloppé le malade, en le rafraîchissant sans cesse avec des boissons d'eau citronée. »

G. H.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

NOTICE

THIS VOLUME IS INCOMPLETE

THE FOLLOWING ISSUES ARE NOT AVAILABLE:

Vol. 17, nos. 2-3 1907

OUT OF PRINT

BINDING UNIT